OMCT Europe

L'Union Européenne (UE) est un acteur économique et politique majeur sur la scène internationale. L'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne en Décembre 2009 établit un nouveau cadre institutionnel, et prévoit l'intégration de Chartre des Droits Fondamentaux au sein même du droit communautaire européen. Cette attention particulière se traduit en termes politiques, mais également par l'octroi de fonds conséquents pour financer les activités de l'UE et des ONG sur le terrain. Malgré cela, des efforts doivent encore être consentis pour réduire le fossé entre les discours et la pratique. Aujourd'hui, la prise en compte des droits de l'homme reste souvent insuffisante face aux considérations politiques, économiques et de sécurité.

La mission première de l'OMCT Europe consiste à plaider pour une politique européenne des droits de l'homme plus cohérente et efficace. Sur le plan interne, elle milite en faveur de l'intégration, par l'UE, des différentes normes internationales en matière de droits de l'homme. Sur le plan externe, l'OMCT Europe plaide en faveur de la mise en place d'un contrôle des activités de l'Union et des mesures qu'elle adopte. Cette double exigence vise à assurer une réelle cohérence dans les politiques externes de l'Union, afin que le respect des droits de l'homme soit reconnu en tant qu'élément essentiel de la paix et de la sécurité, et qu'il devienne incontournable à tous les niveaux des politiques extérieures de l'UE.

Activités principales :

L'OMCT Europe maintient un contact régulier entre les Institutions européennes et le Secrétariat international de l'OMCT :

- Elle assure un lien fiable et continu entre ses membres et les Institutions Européennes [1] de Bruxelles.
- Elle informe les membres des Institutions Européennes ainsi que la présidence de l'UE de la situation des droits de l'homme en Europe et dans le monde, et s'investit pour l'amélioration de la stratégie européenne des droits de l'homme.
- Elle analyse la stratégie et les décisions européennes qui peuvent avoir un impact sur le respect et la promotion des droits de l'homme.
- Elle informe le Secrétariat international de l'OMCT et les membres du réseau SOS-Torture de l'évolution de la stratégie de l'UE dans ce domaine. Elle leur assure également un accès direct aux Institutions européennes et à leurs principaux collaborateurs.
- Elle informe également les Institutions Européennes de l'impact de leur politique sur les droits de l'homme, en diffusant des prises de position et des communiqués de presse, et en participant aux différents forums européens sur la question, en coopération étroite avec les autres ONG actives à Bruxelles.

La seconde mission de l'OMCT Europe consiste à assister le Secrétariat international dans sa recherche de fonds :

- Elle informe régulièrement l'OMCT sur les opportunités de financement offertes par l'UE aux ONG actives dans le domaine des droits de l'homme, et examine leur compatibilité avec le

mandat de l'OMCT et les besoins du réseau SOS-Torture.
- Elle contribue à lever les obstacles pratiques et administratifs que peuvent rencontrer les responsables des différents programmes de l'OMCT, lorsqu'ils soumettent un projet à l'UE.

La troisième mission de l'OMCT Europe consiste à développer le mandat de l'OMCT en Europe :

- Elle contribue à renforcer le réseau SOS-Torture, par le biais de contacts et de coopérations avec les ONG locales de ces régions.
- Elle assiste aux forums du Conseil de l'Europe, en particulier lorsqu'ils sont organisés par les ONG bénéficiant d'un statut consultatif, et participe aux diverses manifestations en lien avec le mandat de l'OMCT.
- Elle assiste aux consultations de l'Agence Européenne pour les Droits Fondamentaux (FRA) et contrôle le développement des activités liées au mandat de l'OMCT.

---

[1] Députés européens, commissaires, haut fonctionnaires de la Commission ou du Conseil, etc.

Copyright © 2010 Organisation Mondiale Contre la Torture PDF généré sur: January 18, 2021 12:07